

crire à des œuvres religieuses à l'étranger, et surtout à Rome, ils devront exiger une garantie que leur argent ne sera pas employé à d'autres fins. Peut-être, le mieux pour eux serait de ne pas souscrire du tout.

UN ABONNÉ DU "RÉVEIL."

Montréal, 7 Janvier 1901.

Carottes Monacales

Nous venons de recevoir, par l'entremise d'un ami du RÉVEIL, une publication sortant des usines de MM. Cadieux & Derome, libraires, et intitulée le *Canada Ecclésiastique*.

Cette publication est boursée de renseignements fort intéressants, et nous ne pouvons faire autrement que d'y pêcher des informations fort édifiantes sur le montant d'argent que les Canadiens paient tous les ans pour l'éducation qu'on ne donne pas, tout en la vendant fort cher, à nos enfants.

Nous voyons que les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont 112 établissements fréquentés, un chiffre rond, par 27,000 élèves qui suivent les cours des bonnes sœurs.

Si nous prenons 14,000 élèves pensionnaires à un taux moyen de \$150 par année, nous arrivons au joli montant de \$2,100,000. Ajoutons à ce chiffre les mensualités payées par les 13 000 élèves externes et pour ne rien exagérer, portons cette somme à \$10 par année, ce qui nous donne encore \$130,000.

Il y a ensuite les livres, la musique, les feuilles de dessin, les patrons de broderie, et les cinquante bibelots que les bonnes sœurs savent inventer pour tirer des carottes de la vanité et de la sottise des parents en leur faisant croire que tout ce qu'elles font, c'est dans le but d'éduquer les jeunes filles pour en faire des *demoiselles*.

Il y a ensuite la fête de la Mère Supérieure, celle de la Mère Générale, etc., la visite de Monseigneur, la fête de M. l'Aumônier, et combien d'autres occasions de faire suer les parents,

Pour être modeste, on peut dire que cette communauté reçoit tous les ans, au moins \$2,500,000.

Si encore pour ce moment énorme d'argent qui va s'engloutir tous les ans dans la caisse monacale, on retirait quelque chose de pratique, ne serait-ce que les belles manières, par exemple, on pourrait se déclarer à peu près satisfait.

Mais, tous les jours, il nous tombe entre les mains des documents qui nous prouvent que ces *demoiselles* n'ont rien appris, excepté toutefois, lorsqu'elles ont le bonheur de posséder une mère instruite et intelligente qui redresse l'éducation fausse qu'elles reçoivent dans nos institutions.

Nous venons de recevoir une simple note d'une dame de Montréal, dont le mari est fortuné, et dont les enfants ont été placés dès leur bas âge dans nos meilleurs collèges et couvents.

Dans le but d'être particulièrement agréable à cette dame, nous nous permettons d'extraire ouvrage qu'elle pourra se procurer à la librairie Beauchemin (ceci n'est pas une réclame payée), un chapitre concernant la correspondance.

Cette ouvrage est intitulé *Usages du Monde, ou Règles du Savoir-Vivre dans la Société Moderne*, par la baronne Staffe.

Nul doute que si notre correspondante lit cet ouvrage avec attention, elle saura en profiter.

LA CORRESPONDANCE

REGLES GENERALES

Pour écrire à ses amis, à ses connaissances, à ses fournisseurs, il n'est pas du tout indispensable d'avoir le talent de Fénélon ou celui de la marquise de Sévigné ; toutefois, il est bon de posséder sa langue et de connaître l'orthographe. Lorsqu'on a reçu une bonne instruction primaire, il suffit d'un peu de pratique et d'attention pour donner à son style la clarté et la correction nécessaires.

Une belle écriture n'est pas de rigueur, non plus ; mais on doit se donner la peine de former ses lettres pour être lu sans fatigue et sans ennui. "Une mauvaise écriture, dit Grotius, est une des formes du mépris qu'on a pour autrui. Celle qui prouve qu'on attache plus de prix à son propre temps qu'à celui des autres." De cette maxime du célèbre Hollaudais vient, sans doute, cette excuse que font si souvent les Anglais au bas de leurs lettres : "Excuse this bad writing." (Je vous demande pardon d'écrire si mal.) Une